

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 29	Le 17 septembre 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 10 septembre 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Soazic BLOUIN, Maire.
Nombre de présents : 27	<u>Etaient présents</u> : MME BLOUIN, M JUGAN, MME ROUXEL, M PASDELOU, MME LE GALL - LE BLEIZ, M GEFFRAY, MME THERON, M HAMÉON, MM FERRAND, BABILLON, HOUDLINE, MMES GERGAUD, CALVAR, LÉVÊQUE, MM COMMEREUC, TRIHAN, MME JOLLIVET, M HAMON, MME HOUDIN, M WIENCEK, MME LEROI, M PEUZÉ, MMES LASNE, GOHIER, MM CHERON, DUFRESNE, LESTAGE formant la majorité des membres en exercice.
Nombre de votants : 29	<u>Absents représentés</u> : MMES SOULIMAN-ILLIEN, ROSEC, <u>Pouvoirs</u> : MM GEFFRAY, HAMÉON, <u>Absents excusés</u> : <u>Absents</u> : Monsieur Emmanuel GEFFRAY a été élu secrétaire de séance.

11. CONVENTIONS SEANCES DE NATATION SCOLAIRE 2026 - 2027 [ANNEXES](#)

Rapporteur : Maud LE GALL-LE BLEIZ

Dans le cadre des séances de natation à destination des enfants scolarisés au sein des écoles publiques et privées de la Commune, des conventions sont proposées pour préciser les modalités de prise en charge financière et organisationnelle pour l'année scolaire 2026/2027.

Les séances se déroulent à Bain-de-Bretagne dans le centre aquatique Aquabain.

Les séances concernent les enfants de la Grande Section jusqu'au CM2. Il est prévu 10 séances par niveau.

Le coût financier est de 80€ TTC par séance et par groupe classe de 25 élèves. Le planning des créneaux est détaillé dans chaque convention.

Il est proposé :

- D'approuver les conventions jointes en annexes, pour les écoles Henri Guérin, la Guédélais et La Rose des Vents - Sainte Anne
- D'autoriser Madame le Maire à signer lesdites conventions pour l'année scolaire 2026-2027

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

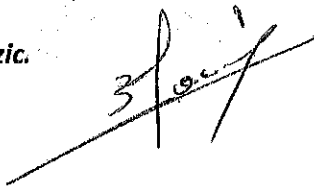
- D'approuver les conventions jointes en annexes , pour les écoles Henri Guérin, la Guédelais et La Rose des Vents - Sainte Anne
- D'autoriser Madame le Maire à signer lesdites conventions pour l'année scolaire 2026-2027.

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 27

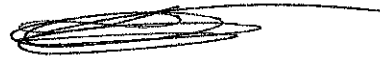
abstentions : 2 (MM DUFRESNE et LESTAGE)

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
BLOUIN Soazic.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Blouin', with a long horizontal stroke extending to the left.

**le secrétaire de séance,
GEFFRAY Emmanuel.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Geffray', with a large, circular flourish at the end.